



Ajournement naturalisation

Par Ino

Bonjour,

J'ai fait ma demande de naturalisation en mai 2021, rendez vous en novembre 2021 et j'ai reçu un ajournement pour 2 ans pour ressources instable.

Alors je viens de finir mes études et je suis à la recherche de travail, et j'ai 3 enfants dont je reçois des prestations sociales. Le père des enfants est avec nous et travail en intérim.

J'aimerais faire un recours mais comment faire ?

Par jpgroussard

Bonjour,

visiblement l'administration a raison (je ne m'avance pas plus car je ne sais pas ce que ça veut dire travail en intérim - j'entends comme salaire) et un recours ne peut pas multiplier par deux ou trois vos ressources. Cela étant donné, si vous ne voulez pas prendre un avocat (ça me paraît une évidence dans votre cas) vous pouvez faire un courrier dans lequel vous expliquez votre problème mais en rajoutant d'autres arguments que les prestations, le travail en intérim ou votre recherche pour travailler.

Bon courage à vous tous !